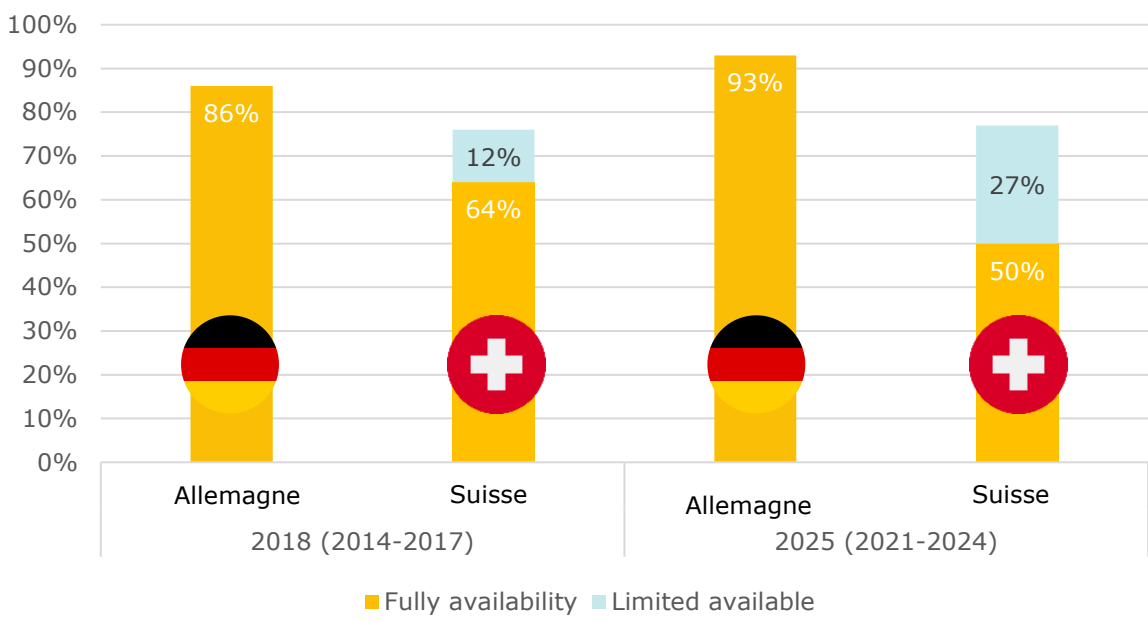
Le patient au centre des considérations

Les médicaments innovants améliorent les chances de guérison et la qualité de vie et apportent de nouvelles possibilités de traitement. Pour que les patient-e-s bénéficient de ces progrès médicaux, il faut leur permettre un accès large et rapide aux nouveaux traitements. Or, ces dernières années, l'accès s'est progressivement dégradé en Suisse et continue d'être sous pression: des évolutions internationales comme la politique américaine des prix de référence (clause MFN) accentuent nettement les problèmes existants dans le domaine de la prise en charge des médicaments innovants. Il est d'autant plus important pour la Suisse de créer des conditions cadres attrayantes pour que les patient-e-s puissent continuer de bénéficier précocement des médicaments innovants.

L'approvisionnement est sous pression



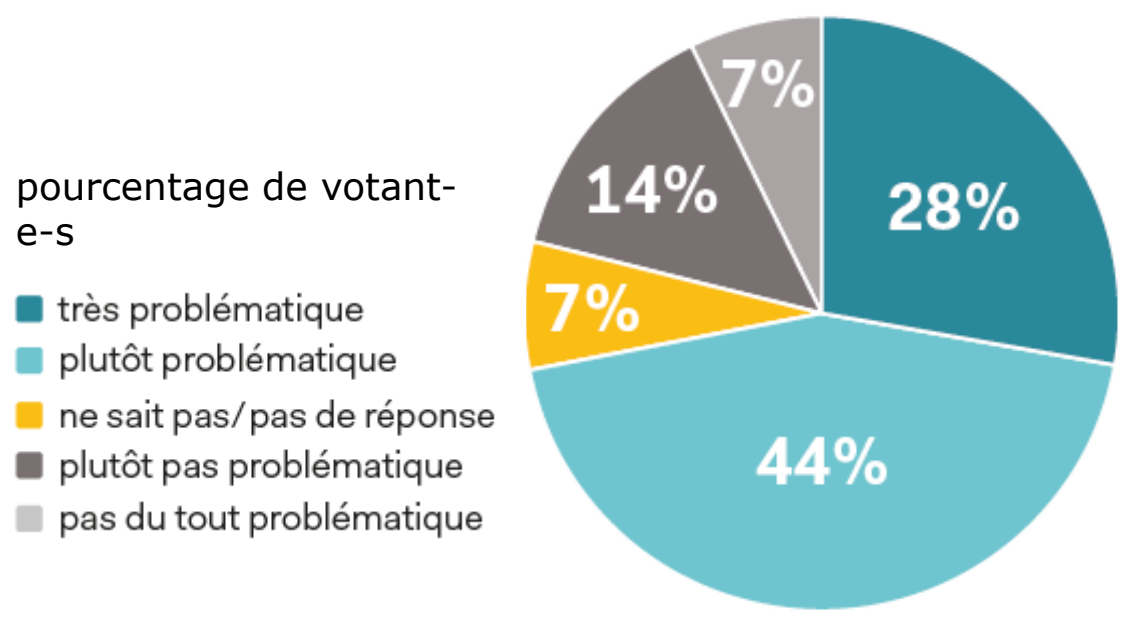
Par rapport à l'Allemagne, **seule la moitié** des nouveaux médicaments innovants étaient accessibles à égalité à tous/-tes les patient-e-s en 2024 (étude de l'EFPIA Patients W.A.I.T. Indicator 2025 Survey).

Source: graphique d'Interpharma sur la base des données des études de l'EFPIA Patients W.A.I.T. Indicator Survey 2018-2025. Comparaison EFPIA WAIT 2018 (EMA N=165 médicaments autorisés 100%) vs 2025 (N=168 100%).

Les Suisses-ses pensent qu'il faut agir

Point de vue sur la disponibilité des médicaments innovants en Suisse comparée à l'Allemagne.

72% des citoyen-ne-s estiment que l'accès limité aux médicaments innovants est problématique.



Source: gfs.bern, Moniteur de la santé (2026)

La population veut les médicaments innovants

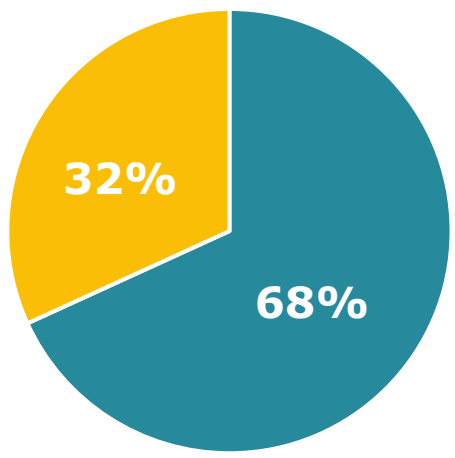


Disposition au paiement mensuel pour modification de l'accès dans l'assurance de base. Source: Swiss Economics (2026)

La population souhaite un meilleur accès aux médicaments innovants et non une dégradation. L'étude de Swiss Economics (2026) montre que des dégradations de l'accès aux médicaments innovants pèsent nettement plus lourd que des améliorations équivalentes.

Interpharma | Petersgraben 35 | case postale | CH 4009 Bâle | +41 61 264 34 00 | info@interpharma.ch | www.interpharma.ch |
Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche

Mais l’approvisionnement est sous pression



- En raison du système de prix de référence des États-Unis (clause MFN), **7 nouveaux médicaments innovants (NAS) sur 22**, donc **un tiers** n’ont **pas** été soumis à l’OFSP pour prise en charge par les caisses-maladie.
- De plus, en raison de la clause MFN, **trois** nouveaux médicaments innovants **n’ont même pas été soumis à Swissmedic.**

Source: Enquête auprès des membres d’Interpharma (2026)

Clause MFN en bref

Liaison des prix américains aux prix européens
- Il s’agit de lier les prix des médicaments à ceux du G7 (sauf États-Unis), y compris DK et CH, pour les faire baisser.

Suisse en PPA dans le panier de référence
- Les États-Unis se réfèrent aux prix nets suisses (après déduction des rabais) en parité de pouvoir d’achat (PPA).

Extension de la clause MFN à l’ensemble du marché américain
- Les nouveaux médicaments ne sont mis sur le marché des États-Unis qu’au prix de référence.

Au-delà de Trump
- Républicain-e-s et démocrates veulent faire baisser les prix des médicaments aux États-Unis.

Ce qui compte à présent

Assurer l’accès rapide

Il faut un processus de formation des prix qui corresponde aux conditions cadres internationales actuelles et assure l’accès des patient-e-s aux médicaments innovants.

Tenir compte de manière adéquate du bénéfice pour les patient-e-s

Les décisions doivent tenir compte de manière adéquate du progrès médical que les nouveaux traitements apportent aux patient-e-s.

Penser à l’impact international

Les décisions de politique de santé ont de plus en plus de conséquences à l’échelon international. Il faut donc aussi les évaluer à l’aune de l’innovation, de la sécurité d’approvisionnement et de l’accès aux médicaments innovants.

Poser les jalons pour l’avenir

Les patient-e-s doivent pouvoir continuer à l’avenir de bénéficier rapidement du progrès médical. Cela nécessite un système de formation des prix qui tienne compte du contexte géopolitique actuel et valorise l’innovation à sa juste mesure.

Interpharma | Petersgraben 35 | case postale | CH 4009 Bâle | +41 61 264 34 00 | info@interpharma.ch | www.interpharma.ch |
Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche